lutter contre le frelon asiatique

Importé malencontreusement au début des années 2000 dans un conteneur en provenance d'Asie, le frelon asiatique a déjà colonisé plus de la moitié de la France. Il est classé comme véritable danger sanitaire pour la biodiversité et surtout la filière apicole, l'une des proies préférées du frelon étant l'abeille domestique, espèce pollinisatrice par excellence.

Le frelon asiatique n'ayant pas de prédateur naturel dans notre pays, la lutte contre cette espèce exotique invasive reste le piégeage et la destruction des nids.

Dès le mois de mars, selon les conditions météorologiques, les femelles de frelons asiatiques recherchent le nectar et le pollen de certaines fleurs pour créer les futurs nids. Au tout début du printemps, tous les frelons que vous voyez sont des «femelles fondatrices», c'est le moment de commencer le piégeage. Il doit être pratiqué à proximité des nids de l'année précédente.

Nous pouvons tous participer à cette lutte. La Mairie de Baden vous invite à agir dès maintenant et vous adresse ce livret afin de vous informer sur les points suivants :

- Comment distinguer le frelon asiatique du frelon européen ?
- Comment confectionner un piège à frelons ?
- Que faire en présence d'un nid ?

Mairie de Baden
3, place Weilheim 56870 BADEN
02 97 57 00 95 - Mairie@baden.fr - baden.fr

VILLE DE Baden

1 DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Le Frelon Asiatique ou frelon à pattes jaunes, *Vespa Velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l' abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités.

Le Frelon Européen, *Vespa Crabro*, souvent confondu avec le Frelon Asiatique, a l' abdomen jaune clair avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et ses pattes sont oranges. Il est plus imposant et peut mesurer jusqu' à 35 mm pour les fondatrices.

FRELON EUROPEEN

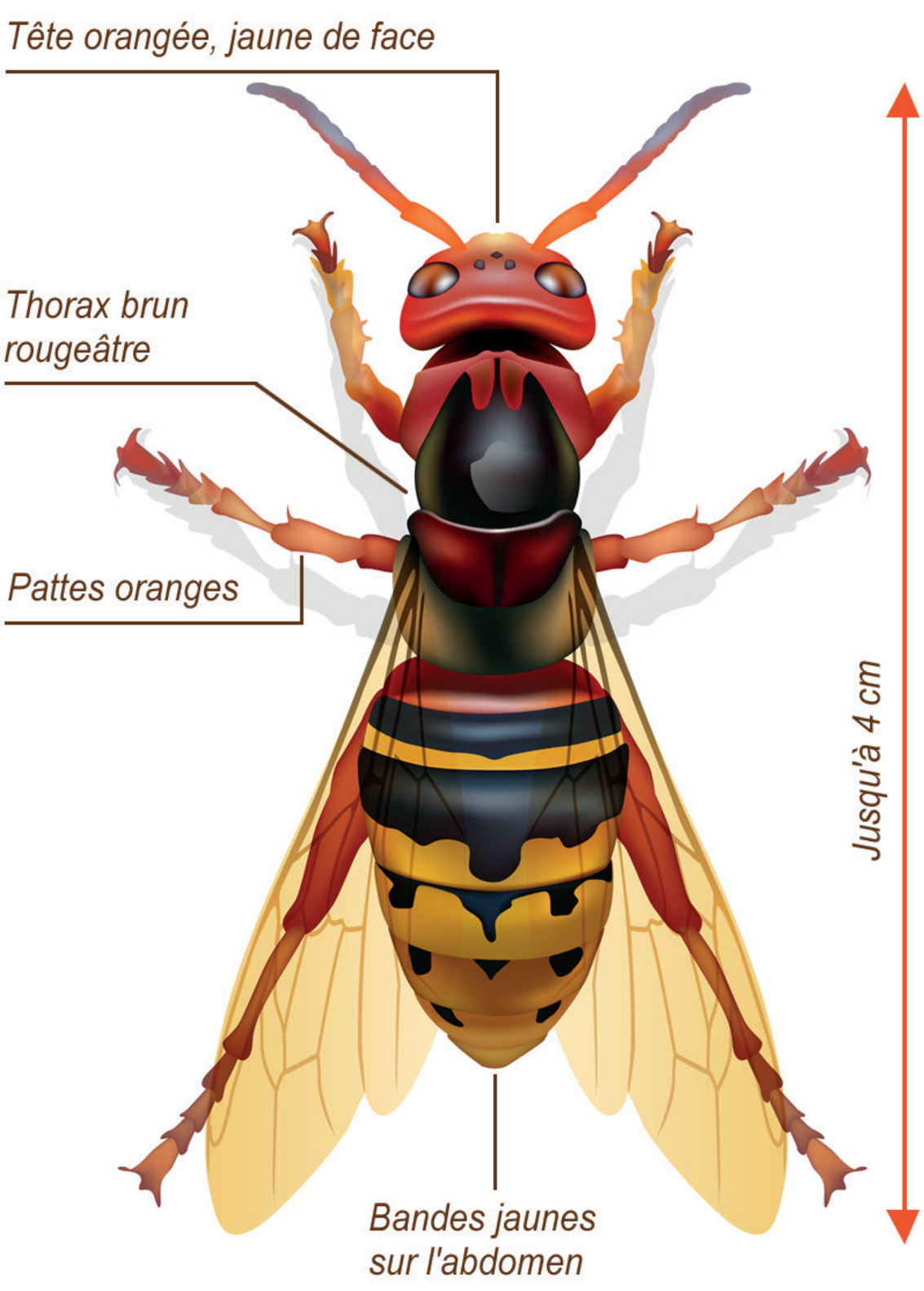

FRELON ASIATIQUE

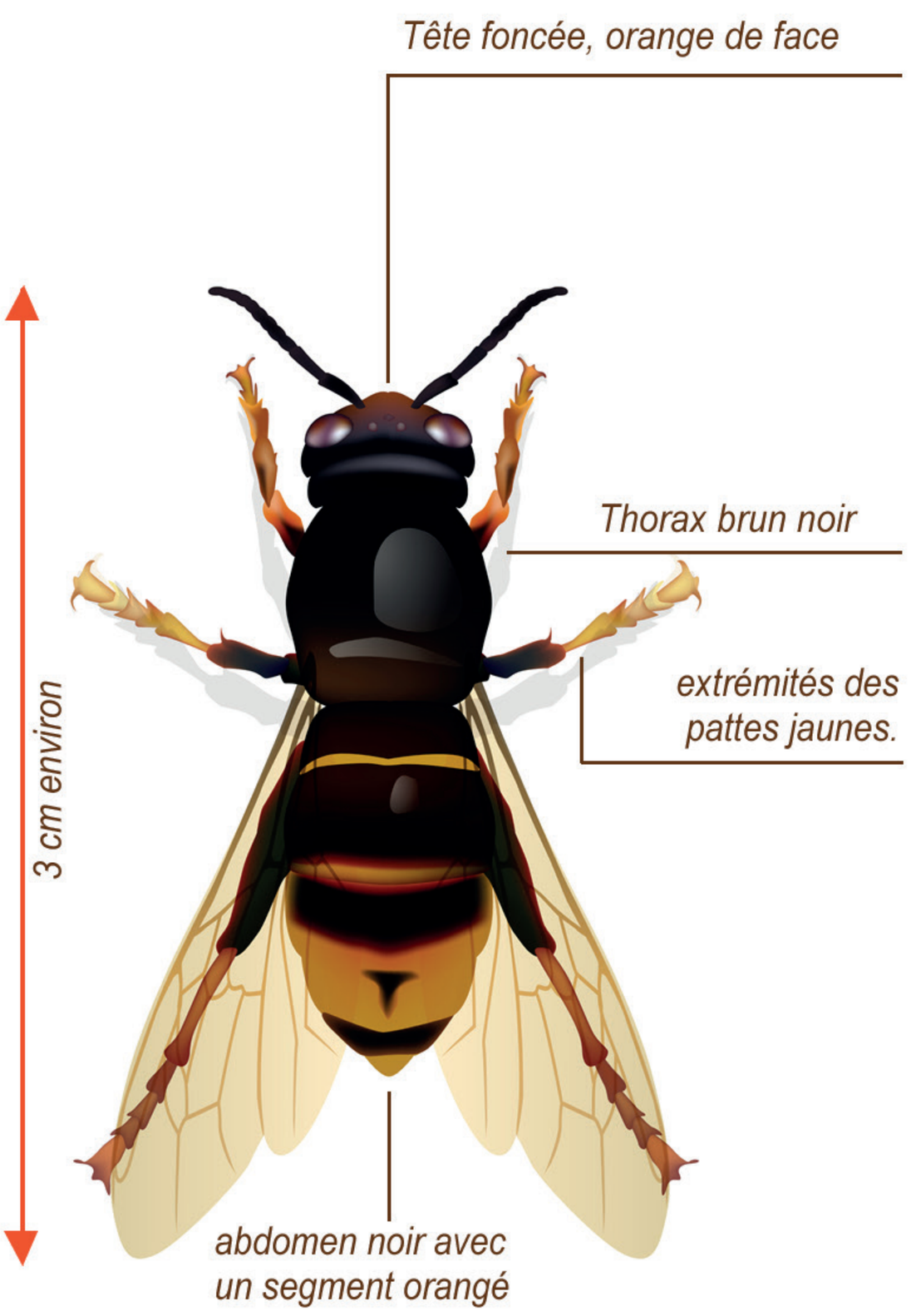

2 FABRICATION D'UN PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES

1 Couper le goulot de la **bouteille n°1**

2 Enfoncer le goulot dans le corps de la bouteille

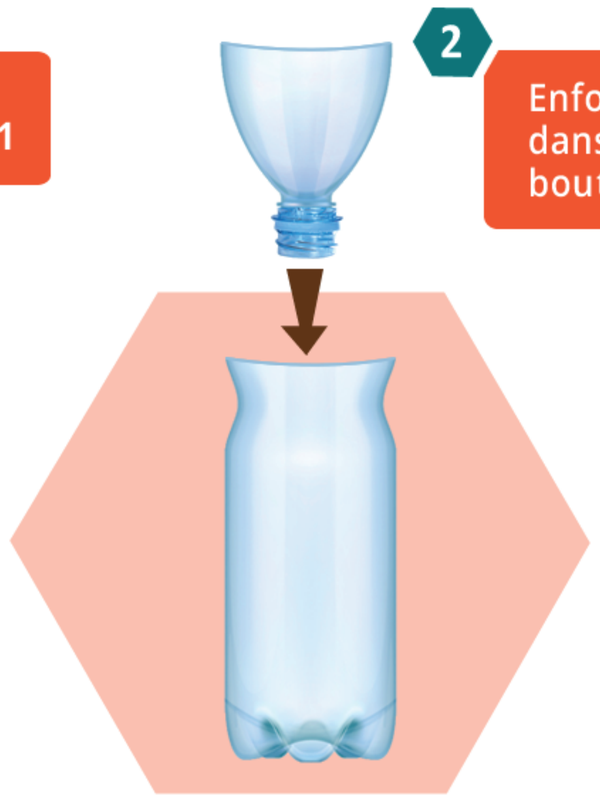

3 Avec une perceuse munie d'un foret de 5mm, percer le fond de la bouteille de plusieurs trous

4 Couper le culot de la **bouteille n°2** sur environ 10cm

5 Enfoncer le culot de la **bouteille n° 1** dans celui de la **bouteille n° 2**

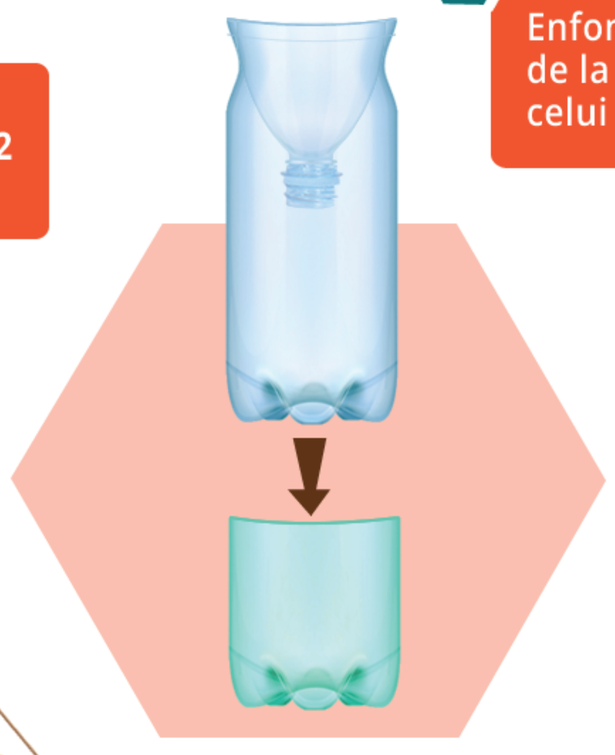

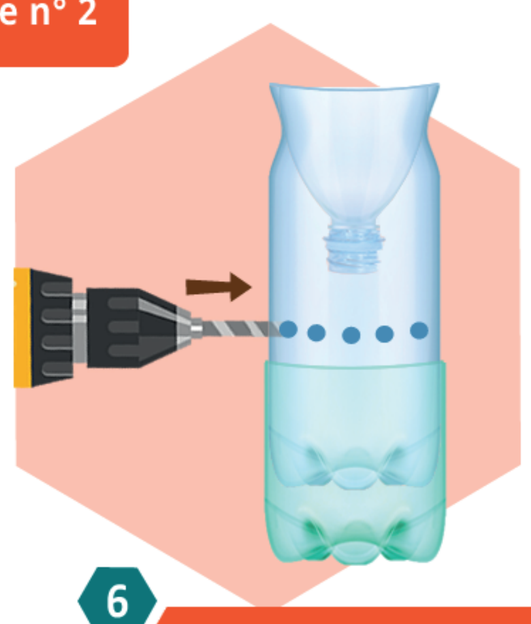

6 Pour donner aux autres espèces que les frelons une chance de s'échapper, faire des trous de 6mm autour de la **bouteille n°1**

7 Percer un couvercle plastique ou metalique de 2 trous ainsi que la bouteille de 2 trous latéraux en haut du piège. Enfiler la ficelle pour maintenir le couvercle et créer une attache pour suspendre le piège.

Une recette facile et sélective

- Un quart de volume de sirop de grenadine utilisé pur.
- Un demi-volume de bière brune.
- Un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).
- Le piège doit être rechargé en appât tous les 15 jours environ.

Au bon endroit, au bon moment

- Placez un ou plusieurs pièges selon la taille de votre jardin, de avril à mai.
- Les reines butinent les camélias, les lierres et autres arbustes asiatiques, placez-les à côté si vous en possédez.
- Placez les pièges en hauteur, dans un arbre par exemple et à distance des endroits fréquentés (terrasses, etc.).

3 QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'UN NID ?

Afin de passer l'hiver, les jeunes reines fécondées se cachent dans un endroit abrité. Dès le mois de février de l'année suivante, ces fondatrices vont construire un nid primaire. Ces nids sont petits (de la taille d'une orange) et se trouvent à moins de 3 mètres de haut, généralement à l'abri des intempéries : sous un toit, dans un cabanon, dans un garage... La reine commence alors sa ponte : des ouvrières apparaissent peu à peu. Selon la position du nid, la colonie peut l'agrandir considérablement jusqu'à la fin de l'été, ou se déplacer là où elles pourront construire un nouveau nid, plus grand, un nid secondaire. Les haies et arbustres de votre jardin peuvent abriter ces nids, pensez à les contrôler.

nid primaire

nid secondaire

Qu'il s'agisse d'un nid primaire ou secondaire, il est fortement déconseillé de le détruire vous-même. Des moyens tels que le tir au fusil, l'usage d'un jet d'eau, l'incinération, sont inutiles et dangereux. Ils vous exposeront à des piqures et ne détruiront pas les frelons. Surtout, ils disperseront la colonie qui ira s'établir ailleurs, multipliant le nombre de nids.

important

Si vous repérez un nid chez vous, ne vous en approchez pas et contactez un professionnel agréé qui procédera à la destruction en toute sécurité. Si vous repérez un nid en dehors de chez vous, signalez-le en Mairie.

SUR BADEN

La liste des désinsectiseurs agréés par la FDGDON est disponible sur demande en Mairie.

Le coût d'une intervention est financé à 50% par GMVA et 50% par la commune. Dossier disponible en Mairie.

Réalisation : Mairie de Baden - Photos : Adobe Stock